



En grève le 6 juin pour nos retraites
En grève le 13 juin pour :
Un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH
La défense de l'enseignement spécialisé

Avec l'acte 2 de l'école inclusive, le président Macron et le ministre Ndiaye prévoient ni plus ni moins la disparition des AESH.

On aurait pu se demander si ce gouvernement allait enfin intervenir pour le respect des notifications de la MDA, pour les créations de postes dans les structures et dispositifs spécialisés et pour que soient rouvertes les places dans les établissements médico-sociaux ? s'il allait attribuer les moyens pour réabonder les RASED ? S'il allait revenir sur la politique de culpabilisation des collègues ? Si le ministre allait prendre la mesure de la catastrophe en cours ? **Et bien non. Le cap a été donné avec cet acte 2 de l'école inclusive.**

Il est désormais prévu de liquider toutes les structures et classes spécialisées restantes au nom d'une inclusion à marche forcée et de demander aux collègues d'adapter la pédagogie censée se substituer aux soins manquants aux élèves. En bref, la solution du ministère à la situation intenable repose toujours sur des moyens insuffisants et désormais uniquement sur des adaptations pédagogiques ou sur la formation des enseignants.

Les AESH sont clairement menacés de disparition. Déjà précaires et maltraités par le ministère de l'Education Nationale, ils sont désormais considérés au Ministère comme des entraves à l'autonomie des élèves. **Oui, le président Macron annonce la fin des AESH et AED, pour les transformer en « éducateur », accompagnant de la réussite éducative :** « *Les fonctions des AESH et des assistants d'éducation seront progressivement réformées et regroupées pour créer un métier d'accompagnant à la réussite éducative.* » L'accompagnement des élèves à besoins particuliers ne doit pas s'envisager à partir des moyens disponibles, mais à partir des besoins des élèves.

Balayant d'un revers de main les revendications : « **Un vrai statut, un vrai salaire, un temps plein pour 24h** », Macron envisage de changer les missions des AESH, de les faire travailler plus longtemps en leur faisant prendre la place des AED. Quel mépris pour les missions aujourd'hui effectuées par les AED et les AESH. Pire encore, la situation de grande pauvreté dans laquelle sont plongés des milliers d'AESH dans le contexte d'une forte inflation n'est plus tenable. Le tassement de la grille de salaire (Les trois premiers échelons (9 ans de services) correspondent à une rémunération au SMIC) supprime l'évolution et la reconnaissance de l'expérience professionnelle pour les AESH. **C'est inacceptable !**

Nos organisations syndicales estiment que les considérations budgétaires ne peuvent imposer la poursuite de la maltraitance institutionnelle des élèves et des personnels et l'achèvement du démantèlement des structures spécialisées, au nom d'une école inclusive à tout prix et sans moyen.

FNEC-FP FO 53, CGT Educ'action 53, FSU 53, UNSA Education 53 revendiquent :

- un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et le refus de la fusion des métiers AESH/AED ;
- le maintien des structures d'enseignement spécialisé et la création de postes pour répondre à toutes les notifications de la MDA ;
- l'augmentation des rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- la garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24h ;
- le recrutement des AESH qui manquent pour répondre à toutes les notifications de la MDA et pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur de leurs besoins.

GREVE - RASSEMBLEMENT - MANIFESTATION

MARDI 13 JUIN – 12h30

DSDEN 53 (cité administrative) LAVAL